



FNARS

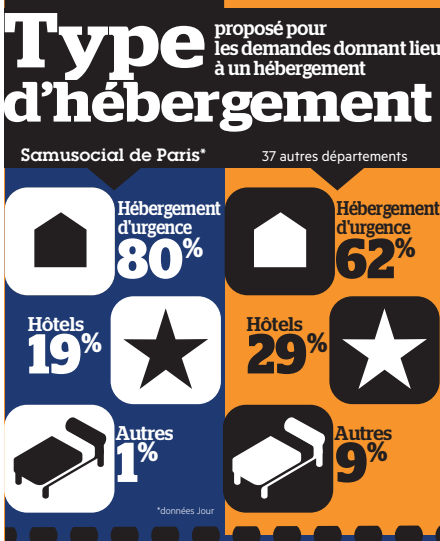
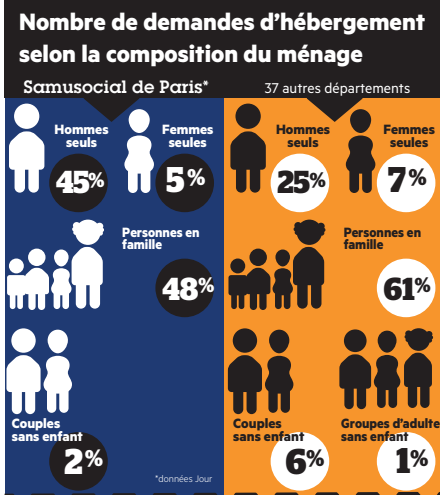
agir pour la solidarité

Baromètre 115

Septembre 2013



Synthèse



Une rentrée sous haute tension

L'année 2013 devait marquer sinon une rupture, du moins un premier pas vers la sortie de la gestion saisonnière de l'exclusion. Les chiffres du baromètre de septembre 2013 témoignent une fois de plus de la difficile traduction de cet engagement sur les territoires. Dans les 38 départements observés, dont les données du **Samusocial de Paris** s'ajoutent à celles du baromètre de la FNARS depuis septembre, la situation de l'urgence sociale continue sa dégradation structurelle sur fond de rentrée explosive.

Alors que l'hiver approche, les demandes poursuivent au fil des mois leur progression sans que le dispositif d'urgence puisse y répondre. En l'espace d'un an, les demandes d'hébergement ont augmenté de 31% dans les 37 départements. Depuis cet été, les sollicitations au 115 ont augmenté de 15%, soit 1 000 personnes supplémentaires. Le mois de septembre marque également une recrudescence des demandes formulées par des personnes d'origine européenne. Si les demandes des personnes de nationalité extra-communautaire restent très largement majoritaires (65% sur les 37 départements et 62% à Paris en journée), les demandes de personnes européennes s'accroissent notablement : +54% depuis la période estivale, point culminant d'une augmentation qui a débuté à l'automne 2012.

Pris en étau entre une demande qui ne cesse de croître et des solutions d'orientation qui n'évoluent pas à la hauteur des besoins, les écoutants du 115 ne répondent positivement qu'à 22% des demandes d'hébergement en septembre 2013 sur les 37 départements, et à 39% à Paris. En cause ? Une absence de réponses suffisantes d'hébergement et d'accompagnement, et un parc saturé empêchant toute sortie vers des solutions plus durables. L'absence de places disponibles demeure la raison principale de la non satisfaction des demandes d'hébergement et confirme le triste record de l'été : elle explique 83% des demandes qui n'ont pas donné lieu à un hébergement sur les 37 départements.

Sur les 15 000 personnes qui ont sollicité le 115 en septembre dans les 37 départements, 9 000 ont reçu une réponse négative à leurs différentes demandes d'hébergement. Seulement 2 700 ont toujours été hébergées, et pour 3 500 autres personnes, l'aide a été discontinuée.

Dans un contexte de plus en plus tendu, les écoutants sociaux du 115 arrivent à saturation. Ils voient s'éloigner la vocation initiale de l'urgence sociale : immédiateté, inconditionnalité, prise en charge de courte durée et accompagnement orienté vers l'accès à une solution pérenne. Cet hiver risque d'être l'un des plus rudes que nous ayons connu ces dernières années. A ce jour, l'organisation en place ne montre aucun changement de modèle et révèle un décalage abyssal entre l'offre et les besoins. Le sempiternel recours à des solutions de pure mise à l'abri de novembre à mars hypothèque l'ambition à atteindre : l'accès au logement pour tous.

Afin d'anticiper une crise majeure du secteur, le Gouvernement doit rapidement prendre la mesure de la dégradation de la situation et redonner des perspectives aux personnes en privilégiant l'accès à des solutions durables et à un accompagnement.

Méthodologie du baromètre

Le baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence et les réponses qui leur sont apportées le jour même. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement.

Période analysée

Les baromètres mensuels analysent des périodes de 28 jours, soit 4 semaines du lundi au dimanche, pour permettre des comparaisons non impactées par le nombre de jours. Le baromètre de septembre 2013 étudie les données du 02/09/2013 au 29/09/2013.

Echantillon d'observation

Les données statistiques sont issues de 37 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO, soit : Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Côtes-d'Armor, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Marne, Mayenne, Morbihan,

Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Vendée, Vienne, Vosges, Val-d'Oise, Guadeloupe.

À partir de la rentrée 2013, le baromètre présente également les données d'activité du 115 de Paris afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 37 autres départements.

Définition des variables observées et mode de comptabilisation

Les données présentées dans ce rapport sont relatives aux personnes. On comptabilise toutes les personnes d'un ménage (adultes + enfants). Une ou plusieurs personnes peuvent être rattachées à un même ménage et l'association de plusieurs personnes a un impact sur l'adéquation de la réponse qui est faite par le 115 à la demande émise par la ou les personnes (demande individuelle ou demande collective).

Les compositions du ménage analysées sont : hommes seuls, femmes seules, personnes en famille (couples avec enfants + familles mo-

noparentales), couples sans enfant, groupes sans enfant, mineurs isolés ou en groupe.

Tous les appels au 115 identifiés comme des « appels concernant un ménage » donnent lieu à la création d'une demande (demande de prestation ou d'hébergement). Toute demande fait l'objet d'une réponse : place attribuée, non-attribution d'une place, demande en attente de traitement au cours des 24h.

Le baromètre analyse uniquement les demandes et réponses du jour J sur 28 jours. Ainsi, lorsqu'une personne bénéficie de plusieurs nuits attribuées par le 115, les reports de ces nuits ne sont pas comptabilisés en tant que demande ni en tant que réponse. De plus, les personnes qui se maintiennent dans le dispositif d'urgence, en vertu du principe de continuité, et qui n'ont pas besoin de rappeler le 115, ne sont pas comptabilisées. Les statistiques présentées par le baromètre analysent ainsi les flux, les nouvelles demandes adressées chaque jour au 115, afin de rendre compte de l'activité en termes quantitatifs et qualitatifs. Les statistiques ne rendent pas compte de l'occupation des places.

Présentation du Samusocial de Paris

Le Groupement d'Intérêt Public **Samusocial de Paris** assure, entre autres, la gestion du 115 de Paris dont l'une des spécificités tient en ce que les limites administratives de la ville sont aussi celles du département.

Comme tous les autres 115 de France, il met en œuvre les cinq missions pour lesquelles le numéro national départementalisé a été créé : écoute, évaluation, information, orientation et hébergement. Via son activité 24h/24 tous les jours de l'année, le 115 de Paris doit apporter une réponse immédiate aux personnes qui appellent.

Pour ce faire, les équipes sont organisées en trois pôles afin d'optimiser le traitement des demandes et assurer la meilleure accessibilité possible du numéro :

- le « Pôle Généraliste » traite en priorité les appels des personnes seules ou en couple sans enfant ;
- le « Pôle Famille » s'occupe des familles avec enfant(s) mineur(s) et des femmes enceintes de plus de trois mois ;
- le « Pôle Infirmier » gère les demandes de Lits Halte Soins Santé (LHSS).

Cette activité ininterrompue lui donne aussi un rôle primordial de veille sociale et d'alerte des pouvoirs publics sur la situation des personnes en grande précarité. Afin de donner l'image la plus précise possible de l'activité mensuelle du 115 de Paris, les données fournies pour le baromètre sont scindées en deux groupes : les données dites de flux, qui agrègent les réponses apportées aux appels pris chaque jour ; et les données dites de volume où l'on retrouve l'ensemble des nuitées que le 115 de Paris gère quotidiennement.

Les demandes au 115

Des demandes qui poursuivent leur progression

NOMBRE DE DEMANDES FAITES AU 115

	Septembre 2012	Septembre 2013
Nombre de demandes	58 256	72 464
dont nb de demandes de prestation	6 089	4 182
dont nb de demandes d'hébergement	52 167	68 282

En septembre 2013, sur les 37 départements de l'échantillon du baromètre, 72 464 demandes ont été faites au 115, concernant 17 828 personnes différentes.

Les demandes poursuivent la progression enregistrée cet été. Cette augmentation est due principalement aux demandes d'hébergement, largement majoritaires (94 % des demandes totales). En septembre 2013, 68 282 demandes d'hébergement ont été faites, concernant 15 410 personnes différentes sur les 37 départements.

Sur les 37 départements de l'échantillon, les demandes d'hébergement sont en forte croissance par rapport à l'an dernier : + 31 % entre septembre 2012 et septembre 2013. On constate également une augmentation des demandes de 15 % par rapport à juillet 2013 (9 000 demandes supplémentaires). Depuis l'été, 1 000 personnes supplémentaires ont sollicité le 115.

NOMBRE DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT



Des demandes de familles qui explosent

Parmi les demandes d'hébergement, les demandes des personnes en famille demeurent les plus nombreuses et expliquent en grande partie l'augmentation des demandes totales. Elles représentent 61 % des demandes totales en septembre 2013.

Les demandes des personnes en famille ont progressé de 23 % depuis juillet 2013 et de 53 % par rapport à septembre 2012.

NOMBRE DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES EN FAMILLE

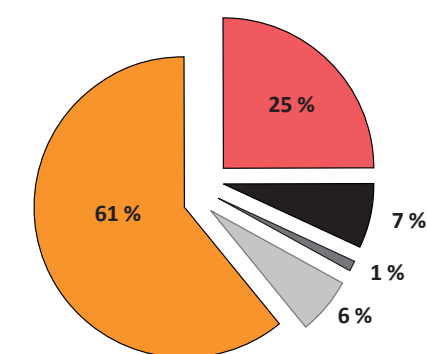


L'augmentation des demandes d'hébergement, et parmi elles celles des familles, s'explique à la fois par :

- les demandes des personnes remises à la rue au printemps avec la fermeture progressive des places hivernales sur les territoires et qui n'ont pas reçu de solution alternative de logement ;
- l'augmentation du nombre de personnes en famille qui sollicitent le 115 : + 13 % de personnes en famille depuis juillet 2013 et + 27 % par rapport à septembre 2012 ;
- la réitération des demandes par les personnes : les personnes en famille multiplient les demandes dans l'espoir d'une solution. Elles ont fait 5 demandes en moyenne sur le mois, contre 3 pour les personnes isolées.

Les demandes des personnes isolées représentent 32 % des demandes totales. Les demandes des hommes seuls augmentent à nouveau (+ 4 %), après avoir baissé au printemps. Les demandes des femmes seules demeurent stables.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT SELON LA COMPOSITION FAMILIALE - SEPTEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 68 282

- Personnes en famille
- Hommes seuls
- Femmes seules
- Groupes d'adultes sans enfant
- Couples sans enfant

Des demandes des ressortissants communautaires en forte augmentation depuis l'été

Si on observe la nationalité des personnes : 19 % des demandes d'hébergement au 115 ont été faites par des personnes de nationalité française, 65 % par des personnes issues de pays hors Union européenne et 7 % par des personnes de l'Union européenne. Remarque : pour 9 % des demandes, l'information n'a pas été renseignée. Aucune information n'est obligatoire à la saisie.

Les demandes des ressortissants communautaires ont fortement progressé depuis juillet 2013 (+ 54 %). Les demandes des personnes de l'Union européenne marquent depuis l'automne 2012 une forte augmentation, passant d'à peine 3 000 demandes par mois à plus de 5 000 ou 6 000 demandes entre octobre et décembre 2012. Les demandes des personnes de nationalité française et hors Union européenne marquent également une augmentation, mais dans une moindre proportion (respectivement + 14 % et + 11 %).

Des personnes déjà connues du 115 : un tiers des personnes avait déjà sollicité le 115 pour une demande d'hébergement

70 % des personnes qui ont sollicité le 115 en septembre l'avaient déjà appelé auparavant, témoignant du phénomène de transit perpétuel des personnes dans l'urgence. Souvent, les personnes ne bénéficient d'une place que pendant quelques jours. Elles sont ensuite contraintes de retourner à la rue et de recomposer le 115.

60 % des personnes qui ont sollicité le 115 en septembre ont fait plusieurs demandes d'hébergement au cours du mois : 37 % d'entre elles ont effectué entre 2 et 5 demandes et 23 % d'entre elles plus de 6 demandes. Ces sollicitations multiples s'expliquent tant par l'absence de prise en charge suite à une demande au 115, faute de places disponibles, que par les orientations de courte durée qui amènent les personnes à solliciter à nouveau le dispositif, une fois leur prise en charge arrivée à terme.

Les demandes faites au 115 de Paris

Le 115 de Paris fonctionne selon un modèle en deux phases : 6h30-19h15 pour la partie Jour et 19h15-6h30 pour la partie Nuit. En septembre 2013, le 115 de Paris a **enregistré 16 079 demandes en Jour et 7 083 demandes en Nuit**. Les chiffres présentés ne contiennent pas les données des Equipes Mobiles d'Aide (EMA) du **Samusocial de Paris** qui tournent toutes les nuits dans les rues de la capitale.

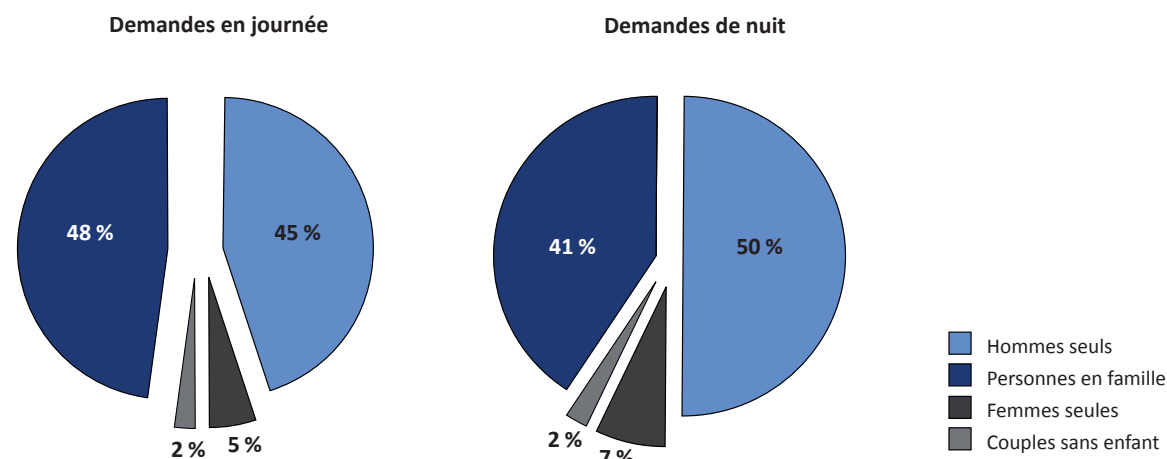
Comme sur les 37 départements du baromètre, la majorité des demandes est faite par les personnes en famille en journée (48%). On constate sur Paris des demandes proportionnellement plus nombreuses des hommes isolés que sur les 37 départements (45% versus 25%), et des demandes moins nombreuses des personnes en famille (48% versus 61%). Les proportions des demandes des femmes

seules et des personnes en couple sans enfant sont globalement similaires à celles observées dans les 37 départements.

Concernant les données d'activité enregistrées la nuit, le pôle Famille cessant son activité à 22h30 (reprise par le Pôle Généraliste), on constate une sollicitation plus forte par les hommes seuls (50% des demandes) que des personnes en famille (41%), mais aussi des femmes seules (7%), même si les proportions sont plus faibles. Ceci est également dû au caractère « pénurique » du modèle pour les personnes seules : plus le nombre de places à distribuer est faible en journée, plus la demande a tendance à se reporter sur la période de nuit, au cours de laquelle les retours de places de certaines structures ont lieu.

Au regard de la nationalité les constats sont les mêmes que dans les 37 départements du baromètre. Les demandes sont faites majoritairement par des personnes extra-communautaires (62%), à 12% par des personnes de l'UE et 9% pour des personnes de nationalité française. Pour 17% des demandes, l'information n'a pas été renseignée. Concernant les données d'activité enregistrées la nuit, on constate une sollicitation plus forte par les personnes de nationalité française (26%) et moindre pour les extra-communautaires (46%). Il faut cependant rappeler que les données enregistrées sont déclaratives et non obligatoires, et qu'elles n'entrent pas en ligne de compte dans l'attribution ou non d'un hébergement.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT SELON LA COMPOSITION FAMILIALE - SEPTEMBRE 2013 (%) - DONNÉES DE FLUX



Champ : N= 16 076

Source : données Régulation 115 de Paris

Champ : N= 7 083

Les réponses au 115

Le 115 démuni : 78 % des demandes d'hébergement non satisfaites en septembre

NOMBRE DE DEMANDES N'AYANT PAS DONNÉ LIEU À UN HÉBERGEMENT



Si la proportion d'attributions de places varie fortement selon les départements, le constat est partout le même : la persistance d'un trop grand nombre de réponses négatives aux demandes d'hébergement. En septembre 2013, sur les 37 départements de l'échantillon, **78 % des demandes d'hébergement n'ont pas donné lieu à un hébergement**, marquant ainsi la plus forte dégradation du dispositif d'urgence depuis quelques mois.

Depuis mars, la détérioration est progressive. Les non-attributions ont augmenté de 18 % avec 8 000 demandes non satisfaites supplémentaires depuis juillet 2013. Par rapport à septembre 2012, les non-attributions ont augmenté de 37 %.

Les attributions restent similaires à cet été, elles se situent autour de 15 000 attributions majoritairement vers des centres d'hébergement d'urgence (62 %) et vers des hôtels (29 %). Pris dans l'état d'une augmentation continue des demandes et d'un dispositif qui peine à sortir d'une gestion saisonnière et humanitaire, les 115 sur les territoires n'ont pas pu reloger toutes les personnes hébergées cet hiver ni apporter des solutions à celles qui le sollicitent quotidiennement. En cause ? Une absence de réponses suffisantes d'hébergement et d'accompagnement, et un parc AHI saturé empêchant toute sortie vers des solutions durables.

RÉPARTITION DES RÉPONSES À DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

	2012		2013
	Septembre	Juillet	Septembre
Nombre de demandes d'hébergement	52 167	59 414	68 282
dont % de demandes ayant donné lieu à un hébergement	26	24	22
dont % de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement	74	76	78

Parmi les 15 410 personnes différentes qui ont sollicité le 115 en septembre 2013 sur les 37 départements, 59 % n'ont jamais été hébergées suite à leurs diverses demandes, soit 9 079 personnes auxquelles les 115 n'ont pu apporter aucune réponse. Pour les autres, 23 % ont été hébergées au moins une fois sur le mois suite à leurs diverses demandes (soit 3 566 personnes) et seulement 18 % ont toujours été hébergées (2 765 personnes).

Une absence de places disponibles toujours en cause

NOMBRE DE NON-ATTRIBUTIONS POUR ABSENCE DE PLACES DISPONIBLES



L'absence de places disponibles demeure la raison principale des demandes d'hébergement non satisfaites dans les 37 départements du baromètre. Comme en juillet, elle explique **83 % des demandes qui n'ont pas donné lieu à un hébergement** contre 70 % pendant l'hiver, 78 % en mai et 68 % en septembre 2012.

Cette détérioration touche l'ensemble des territoires. Sur les 37 départements du baromètre, l'absence de places disponibles explique :

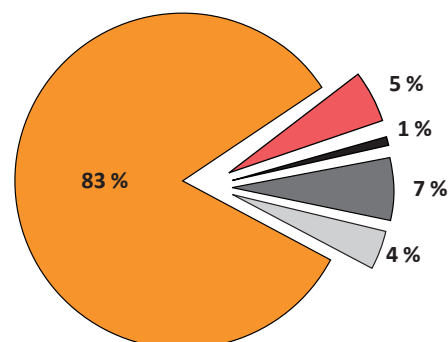
- plus de 80 % des demandes ne donnant pas lieu à un hébergement dans 11 départements : Indre-et-Loire, Val-d'Oise, Doubs, Loire-Atlantique, Marne, Haute-Savoie, Mayenne, Morbihan, Hautes-Pyrénées, Rhône et Loire ;
- entre 65 % et 80 % des demandes ne donnant pas lieu à un hébergement dans 5 départements : Drôme, Dordogne, Sarthe, Ille-et-Vilaine et Hérault.

Si l'absence de places disponibles demeure la raison principale des non-attributions, le renoncement des personnes suite au manque de solutions proposées, ou à leur inadaptation, est également important. Il constitue dans certains départements les raisons principales des demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement, notamment sur les territoires les moins tendus par rapport au déficit de places.

Parmi les demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement :

- **7 % s'expliquent par le non-rappel des personnes.** Face aux réponses négatives répétées et/ou à la difficulté d'obtenir une réponse avant la fin de la journée, les personnes renoncent à rappeler le 115 et/ou ne donnent pas suite à la proposition qui leur a été faite ;
- **5 % ont concerné des fins de prise en charge.** On entend par « fin de prise en charge » des places attribuées par le 115, mais qui en définitive n'ont pas été occupées le jour-même par les personnes auxquelles elles ont été proposées. Plusieurs raisons : l'éloignement de la structure proposée et/ou l'absence de transport pour s'y rendre, particulièrement problématique dans les départements ruraux et montagneux dépourvus de places. Ces fins de prise en charge s'expliquent aussi par le refus de la personne lié au fonctionnement de la structure et à la qualité des solutions proposées, refus également de se séparer des personnes qui l'accompagnent et/ou des animaux. D'autres personnes préfèrent trouver une autre solution que celle proposée. Les fins de prise en charge correspondent également à des sorties positives : ainsi 11 % des fins de prise en charge en septembre correspondent à des sorties vers des CHRS, des maisons relais, des logements de transition, des CADA ou des LHSS.
- **1 % s'explique par le refus de la personne** aux solutions proposées par l'écoutant 115, lors de l'appel au 115.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT N'AYANT PAS DONNÉ LIEU À UN HÉBERGEMENT SELON LES MOTIFS - SEPTEMBRE 2013 (%)



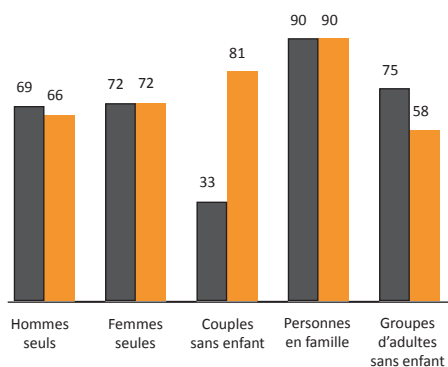
Champ : N= 53 239

- Absence de places disponibles
- Fin de prise en charge
- Refus de l'utilisateur
- L'utilisateur n'a pas rappelé
- Autre

Les familles toujours principalement touchées par le manque de solution

Face à la pénurie de places d'hébergement, la sélection des publics est inévitable et les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil toujours moins effectifs. Les non-attributions continuent de toucher plus durement les familles et les personnes migrantes.

ABSENCE DE PLACES DISPONIBLES SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE - JUILLET 2013 / SEPTEMBRE 2013 (%)



Champ : juillet 2013 - N= 43 073

septembre 2013 - N= 53 239

■ Juillet 2013 ■ Septembre 2013

En septembre 2013, parmi l'ensemble des demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement pour absence de places disponibles, 73% ont concerné des personnes en famille, contre 16% pour les hommes seuls, 5% pour les femmes, 5% pour les couples sans enfant et 1% pour les groupes d'adultes sans enfant.

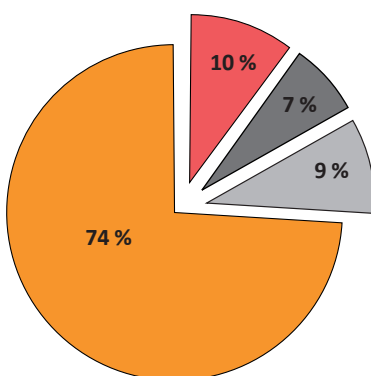
Si les personnes en famille constituent depuis quelques mois le public principal du 115 (61% des demandes d'hébergement en septembre 2013), les réponses pour elles continuent de faire défaut.

Les non-attributions pour absence de places disponibles pour les familles ont fortement augmenté : + 26% par rapport à juillet 2013. Si les personnes seules demeurent plus fréquemment hébergées que les autres, leur situation se dégrade également. Seulement 40% des demandes faites par des femmes et 37% par des hommes ont donné lieu à un hébergement en septembre. Depuis juillet, les non-attributions pour cause d'absence de places disponibles ont augmenté de 5% pour les femmes seules.

Une inconditionnalité de moins en moins effective

Les personnes de nationalité étrangère qui sollicitent le 115 ont proportionnellement un plus faible taux d'attribution que les personnes de nationalité française. Ainsi, en septembre 2013, les demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement pour absence de places disponibles concernent à 74% des personnes extra-communautaires, à 9% des personnes issues de l'UE et à 10% des personnes de nationalité française. Pour 7% cette information n'a pas été renseignée.

RÉPARTITION DES ABSENCES DE PLACES DISPONIBLES SELON LA NATIONALITÉ - SEPTEMBRE 2013 (%)



Champ : N= 44 404

■ Hors union européenne
 ■ Française
 ■ INR
 ■ Union européenne

Les non-attributions pour absence de places disponibles des personnes de nationalité étrangère enregistrent une forte augmentation depuis le début de l'année (+ 138% pour les personnes hors UE entre janvier et juillet 2013, + 13% entre juillet et septembre).

Les réponses du 115 de Paris

Comme ses homologues de France, le 115 de Paris possède un arbre décisionnel de prise en charge qui détermine les réponses apportées à la personne au moment de l'appel. Si celle-ci ne dépend pas du 115 de Paris, elle est orientée vers les services compétents pour un meilleur suivi de sa situation. Si elle dépend du 115 de Paris et qu'elle sollicite un hébergement, deux réponses sont possibles :

- la demande est pourvue et la personne bénéficie d'une ou plusieurs nuitées ;
- la demande n'est pas pourvue, pour trois raisons principales : pas de place disponible, pas de place adaptée, refus de la place proposée.

En septembre 2013, 39 % de demandes effectuées en jour ont donné lieu à un hébergement (41% pour celles de nuit). 80 % de ces hébergements se font en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), 19 % sont des nuitées hôtelières - majoritairement des familles - et 1 % correspond à des orientations en Lits Halte Soins Santé (LHSS).

En addition à cette activité de flux, le 115 de Paris assume aussi la gestion quotidienne d'un important volume de nuitées, dites « en report » : les personnes bénéficiant de plusieurs nuitées d'affilée n'ont pas à rappeler le 115 chaque jour pour toute la durée de l'hébergement proposé lors de l'appel initial. **Pour le mois de septembre 2013, 285 893 nuitées ont été attribuées par le 115 de Paris, dont 87% pour des personnes en famille.** Ces

données sur l'activité globale permettent de mieux mettre en perspective les répartitions des profils puisque l'on voit que ce sont les familles qui sont majoritairement hébergées le jour, et que **ces hébergements sont à 88 % des nuitées hôtelières.**

RÉPARTITION DES DEMANDES POURVUES - SEPTEMBRE 2013 (%)

DONNÉES DE FLUX		
	Jour	Nuit
Nombre d'attributions	6 255	2 925
dont % hébergés en CHU	80	71
dont % hébergés à l'hôtel	19	28
dont % hébergés en LHSS	1	1

Source : données Régulation 115 de Paris

Dans le même temps, **61 % des demandes en jour du mois de septembre 2013 n'ont donc pas donné lieu à un hébergement.** L'essentiel de ces non-attributions sont des demandes non pourvues faute de places disponibles (61 %) et des refus de l'hébergement proposé (1 %). 11 % correspondent à des demandes émanant de personnes ne relevant pas du 115 de Paris. 6 % donnent lieu à une orientation vers un partenaire (plateformes de suivi telles que la Coordination d'accueil des familles demandeuses d'asile à Paris (CAFDA), ou l'Association d'accompagnement des migrants (APTAM), maraudes d'interventions sociales, hôpitaux, secteurs sociaux, etc.) et 6 % à une orientation autre (demandes particulières des appelants, personnes déjà orientées qui rappellent, etc.). 6% sont des fins de prise en charge liées à des non présentations, des familles parties, etc. En ce qui concerne la catégorie « autre », elle ras-

semble les données liées à l'activité de régulation de nuit des EMA, ainsi que les orientations techniques internes au 115 de Paris.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT NON POURVUES SELON LES MOTIFS - SEPTEMBRE 2013 (%)

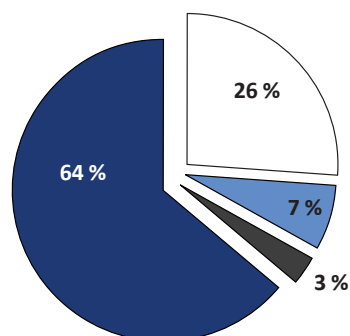
DONNÉES DE FLUX		
	Jour	Nuit
Non-attributions	9 824	4 157
dont % pour absence de places disponibles	61	61
dont % hors cadre prise en charge	11	10
dont % refus de l'hébergement proposé	1	6
dont % pour orientation vers partenaires	6	1
dont % pour fin de prise en charge	6	2
dont % pour autres orientations	6	3
dont % pour autres	8	18

Source : données Régulation 115 de Paris

Parmi les demandes non pourvues faute de places disponibles en journée, les personnes en famille sont également les plus touchées, puisqu'elles représentent 64 % du total, contre 26 % pour les hommes seuls, 7 % pour les femmes seules, 3 % pour les couples sans enfant. Cette répartition varie la nuit, où l'on retrouve une proportion plus élevée d'hommes seuls, qui représentent 48 % des demandes non pourvues. En effet, les personnes seules appellent pour des hébergements en CHU auxquels ils peuvent accéder même tard en soirée et les EMA orientent des personnes rencontrées dans la rue sur ces mêmes centres.

RÉPARTITION DES DEMANDES NON POURVUES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE - SEPTEMBRE 2013 (%) - DONNÉES DE FLUX

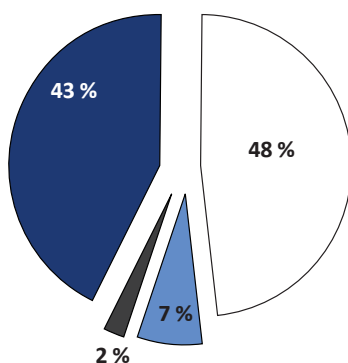
Demandes non pourvues en journée



Champ : N= 6 010

Source : données Régulation 115 de Paris

Demandes non pourvues de nuit



Champ : N= 2 544

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Personnes en famille

LA FNARS

Le siège national
Fédération nationale des associations
d'accueil et de réinsertion sociale
76 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris
Email : fnars@fnars.org
Tél. : 01 48 01 82 00
Fax : 01 47 70 27 02
Site : www.fnars.org

Conception et réalisation du baromètre

Laura Charrier
Chargée de mission
« veille sociale et hébergement »
laura.charrier@fnars.org

Claire Sauvage
Chargée de mission
« études et statistiques »
claire.sauvage@fnars.org

Avec l'équipe du Samusocial de Paris

Contact presse

Céline Figuière
Responsable de la communication
celine.figuiere@fnars.org
01 48 01 82 06

